

RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00219
Numéro SIREN : 448 542 241
Nom ou dénomination : CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2020 sous le numéro de dépôt 3372

Greffe du tribunal de commerce de Reims



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/3372

Déposant :

Nom/dénomination : CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Forme juridique :

N° SIREN : 448 542 241

N° gestion : 2003 B 00219



TRIBUNAL DE COMMERCE
REÇU LE
10 JUIL. 2020
Le Greffier du Tribunal

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

20 Rue du Général Micheler
51100 REIMS
NAF : 4942Z-
Siret : 44854224100022

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS
DÉPOSÉ LE
10 JUIL. 2020
N° 3372

FCN

13 rampe Saint Marcel
02000 LAON

Tel. 03 23 79 14 27

Fax. 03 23 79 25 65

Web. www.fcn.fr



Handwritten signature or initials.


SOMMAIRE

Rapport d'Expert Comptable	3
Comptes annuels	4
Bilan	5
Compte de résultat	7
Annexe	8
Détails des comptes	23
Détail du Bilan	24
Détail du compte de résultat	29
Analyse financière	34
Soldes intermédiaires de gestion	35
Détail des Soldes Intermédiaires de Gestion	36
Etats de gestion	41
Etats fiscaux	48
2050 – Bilan Actif	49
2051 – Bilan Passif avant répartition	50
2052 – Compte de résultat de l'exercice en liste	51
2053 – Compte de résultat de l'exercice (suite)	52
Charges et produits exceptionnels	53
2054 – Immobilisations	54
2054 Bis – Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	55
2055 – Amortissements	56
2056 – Provisions inscrites au bilan	57
2057 – Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	58
2058A – Détermination du résultat fiscal	59
2058B – Déficit, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	60
2058C – Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	61
2059A – Détermination des plus ou moins values	62
2059B – Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	65

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

1

Voir rapport de l'expert comptable

 **SOMMAIRE**

2059C – Suivi des moins-values à long terme	66
2059D – Affectation des plus values à long terme	67
2059E – Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	68
2059F – Composition du capital social	69
2059G – Filiales et participations	70
Déclaration fiscale	71
2065 – Impôt sur les sociétés	72
2065 Bis – Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	73
2067 – Relevé des frais généraux	74
Déclaration – Intégration Fiscale	
2058AB – Détermination du résultat	75
2058FC – Fiche de calcul	76
2058BB – Etat de suivi des déficits	77
2058ER – Etat des rectifications	78

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

2

Voir rapport de l'expert comptable

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Pour l'exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Nous vous précisons que les stocks nous ont été communiqués par la société et que nous n'avons pas effectué de diligences particulières sur ces postes.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 78 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
<i>Total bilan</i>	1 261 437,91
<i>Chiffre d'affaires</i>	2 866 881,16
Résultat net comptable (Bénéfice)	7 659,97

Fait à Laon

FERTIL Yves
Expert-comptable

Signature

Signé électroniquement le 14/05/2020 par
Yves Fertil

Sign  FCN
EXPERTS
COMPTABLES
CONSEIL



Comptes annuels



[Handwritten signature]

Bilan

	Pré- bilan	Amortissements Dévaluations	Né au 31/12/19	Né au 31/12/18
ACTIF				
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>	2 872	2 872		
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
<i>Fonds commercial</i>	127 629	13 500	114 129	114 129
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	763	763		
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	254 446	150 460	103 986	48 704
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	127 866	83 564	44 302	44 853
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>	9 001		9 001	9 001
<i>Autres immobilisations financières</i>	7 772		7 772	7 772
ACTIF IMMOBILISE	530 349	251 158	279 191	224 460
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	103 830		103 830	93 538
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	705 291	2 228	703 063	491 794
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	10 003		10 003	58 824
<i>Personnel</i>	12 615		12 615	11 797
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	30 140		30 140	5 619
<i>Autres créances</i>	111 853		111 853	18 985
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	320		320	
<i>Charges constatées d'avance</i>	10 424		10 424	11 358
ACTIF CIRCULANT	984 476	2 228	982 247	691 914
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 514 825	253 387	1 261 438	916 373

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

5

Voir rapport de l'expert comptable



Bilan

	N° d'ent 31/12/2019	N° d'ent 31/12/2018
PASSIF		
Capital social ou individuel	55 000	55 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 500	5 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	48 509	48 509
Report à nouveau	-35 219	-40 276
Résultat de l'exercice	5 660	5 057
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	81 451	73 791
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	35 638	
Découverts et concours bancaires	36 253	35 121
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	71 891	35 121
Emprunts et dettes financières diverses	20 547	21 725
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	525 612	277 299
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 915	186 909
Personnel	98 266	104 193
Organismes sociaux	55 113	75 729
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	152 706	105 988
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	11 267	13 329
Dettes fiscales et sociales	317 353	299 239
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 670	22 290
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 179 987	842 582
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	1 261 438	916 373

Certifié conforme

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

6

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (en euros)	Vari- abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	3 209	3 265	-55	-1,69
<i>Production vendue</i>	2 863 672	2 616 962	246 710	9,43
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	1 339	3 411	-2 072	-60,75
<i>Autres produits</i>	40 330	15 664	24 665	157,46
Total	2 908 550	2 639 302	269 248	10,20
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p. & aut. approv.</i>	208 881	168 443	40 438	24,01
<i>Variation de stock (m.p.)</i>	-10 292	616	-10 908	NS
<i>Autres achats & charges externes</i>	1 318 311	1 195 410	122 900	10,28
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	54 222	48 256	5 966	12,36
<i>Salaires et Traitements</i>	1 053 642	987 834	65 808	6,66
<i>Charges sociales</i>	211 389	179 384	32 005	17,84
<i>Amortissements et provisions</i>	52 391	28 300	24 091	85,13
<i>Autres charges</i>	1 345	25	1 320	NS
Total	2 889 889	2 608 268	281 621	10,80
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 661	31 034	-12 373	-39,87
<i>Produits financiers</i>				
<i>Charges financières</i>	5 387	4 294	1 092	25,44
RESULTAT FINANCIER	-5 387	-4 294	-1 092	-25,44
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	13 274	26 739	-13 465	-50,36
<i>Produits exceptionnels</i>	16 947	5	16 942	NS
<i>Charges exceptionnelles</i>	16 981	21 687	-4 706	-21,70
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-34	-21 682	21 648	-99,84
<i>Participation des salariés</i>	1 485		1 485	
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	4 095		4 095	
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 660	5 057	2 603	51,47

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

7

Voir rapport de l'expert comptable



Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Faits caractéristiques et événements significatifs	x		
- Règles et méthodes comptables	x		
- Tableau des cinq derniers exercices		x	
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Stocks	x		
- Etat des échéances des dettes et des créances	x		
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce			
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
NOTES SUR LE BILAN PASSIF			
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N-1		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Eléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
- Produits constatés d'avance		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

8

Voir rapport de l'expert comptable



[Handwritten signature]

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées	x		
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
- Avances aux dirigeants		x	
- Liste des filiales		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	x		
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus		x	
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale	x		
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite	x		
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Aspects environnementaux		x	

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

9

Voir rapport de l'expert comptable

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Depuis l'ouverture du nouvel exercice au 1er janvier 2020, la société a continué de développer son activité. Néanmoins, l'épidémie du Covid-19 et les mesures de confinement mises en œuvre par le Gouvernement le 17 mars 2020 vont inmanquablement impacter l'activité de la société sans qu'il soit possible à ce stade d'en mesurer l'étendue.

En date du 25 mars 2020, une demande d'activité partielle a été acceptée par la DIRECCTE pour 31 salariés allant du 16/3/2020 au 30/06/2020 soit pour un total de 12 672 heures.

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

10

Voir rapport de l'expert comptable

 **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 261 438 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 660 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique :
3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

11

Voir rapport de l'expert comptable

 Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

12

Voir rapport de l'expert comptable



Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

13

Voir rapport de l'expert comptable



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Augmentation de l'exercice	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	2 872		2 872
– Fonds commercial	127 629		127 629
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	763		763
Immobilisations incorporelles	131 263		131 263
– Terrains			
– Constructions sur sol propre			
– Constructions sur sol d'autrui			
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	192 198	92 062	254 446
– Installations générales, agencements aménagements divers	45 600	11 881	57 481
– Matériel de transport	71 918	870	28 416
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 257	81	9 338
– Emballages récupérables et divers	32 632		32 632
– Immobilisations corporelles en cours			
– Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	351 605	104 894	382 312
– Participations évaluées par mise en équivalence			
– Autres participations			
– Autres titres immobilisés			
– Prêts et autres immobilisations financières	16 773		16 773
Immobilisations financières	16 773		16 773
ACTIF IMMOBILISE	499 641	104 894	530 349



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		104 894		104 894
<i>- Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		104 894		104 894
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		74 186		74 186
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		74 186		74 186

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
<i>Éléments achetés</i>	100 000
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	27 629
Total	127 629



[Handwritten signature]

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Augmentation de l'exercice	Augmentation	Diminutions	Augmentation de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	2 872			2 872
– Fonds commercial	13 500			13 500
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	763			763
Immobilisations incorporelles	17 134			17 134
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	143 494	36 780	29 814	150 460
– Installations générales, agencements aménagements divers	7 057	10 206		17 264
– Matériel de transport	65 976	2 963	44 372	24 567
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 888	213		9 101
– Emballages récupérables et divers	32 632			32 632
Immobilisations corporelles	258 047	50 162	74 186	234 024
ACTIF IMMOBILISE	275 182	50 162	74 186	251 158

Actif circulant

Stocks

Par exception à la méthode décrite ci avant, les pneumatiques font l'objet d'une évaluation par le fournisseur rapporté au parc roulant incluant le parc en pleine propriété, en crédit bail et en location financière.

Ces éléments ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 897 099 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant légal	Créances à moins d'un an	Créances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	9 001		9 001
<i>Autres</i>	7 772		7 772
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	705 291	705 291	
<i>Autres</i>	164 610	164 610	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	10 424	10 424	
Total	897 099	880 326	16 773
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Factures à établir LOT</i>	1 316
<i>FAE Aub</i>	185
<i>Clients factures a établir</i>	127 593
<i>Fae CAD</i>	3 951
<i>Fournisseurs – avoirs à recevoir</i>	9 356
<i>Par 4 tipp 2° semestre</i>	4 416
<i>Produits recevoir</i>	105 412
<i>Remboursement avaries dgt a recevoi</i>	2 025
Total	254 254

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 55 000,00 euros décomposé en 5 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 179 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine	36 253	36 253		
– à plus de 1 an à l'origine	35 638	14 189	21 449	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	20 547	7 385	13 162	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	221 915	221 915		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	317 353	317 353		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	548 282	548 282		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 179 987	1 145 377	34 611	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	42 700			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	7 062			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

18

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs fac non parvenues</i>	29 350
<i>FNP SAC</i>	1 683
<i>FNP SAC POUR ARDENNES</i>	67
<i>Fnp Aubeoise</i>	30 000
<i>Fnp Amiens</i>	22 800
<i>Dettes prov. congés payés</i>	32 420
<i>Dettes pro part sal fruit exp</i>	1 485
<i>Dettes provisionnees congés</i>	10 699
<i>Opca à payer</i>	10 629
<i>Divers – charges à payer</i>	1 192
Total	140 325

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	6 493		
<i>Fournitures de bureau d'avance</i>	3 932		
Total	10 424		

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

19

Voir rapport de l'expert comptable



[Handwritten signature]

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
<i>Pénalités, amendes fiscales et pénales</i>	1 387	
<i>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	15 594	
<i>Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		16 947
TOTAL	16 981	16 947

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CAILLE, 25 Rue Pierre Bourdan 02007 LAON CEDEX.

Le déficit reportable de la société calculé comme si elle était imposée séparément s'élève à 197 420 €.

Les crédits d'impôts remontent à la société mère, les gains d'impôts sur les sociétés sont conservés également par la société mère.

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

20

Voir rapport de l'expert comptable



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HOLDING CAILLE

Forme : SAS

SIREN : 433951845

Au capital de : 374 000 euros

Adresse du siège social :
25 RUE PIERRE BOURDAN
02000 LAON

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Engagements en matière de pension</i>	29 646
<i>Autres engagements donnés</i>	29 646
Total	29 646
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

21

Voir rapport de l'expert comptable



[Handwritten signature]



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 29 646 euros
Les indemnités de fin de carrière pour les chauffeurs sont prises en charge par l'organisme de retraite CARCEPT.

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

22

Voir rapport de l'expert comptable



CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 55 000 euros
Siège social : : 20 rue du Général Micheler , 51100 REIMS
448 542 241 RCS REIMS

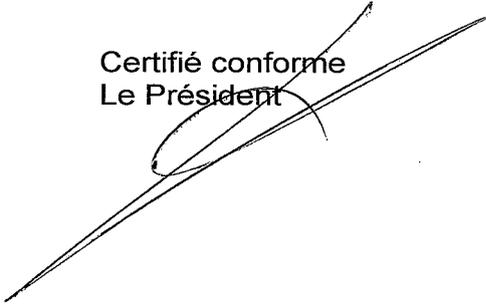
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 7 JUILLET 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 7 659 euros au compte « Report à Nouveau » à l'effet d'apurer une partie des pertes antérieures.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président



SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 55 000 euros

Siège social : 20 rue du Général Micheler

51100 REIMS

448 542 241 RCS REIMS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

SARL FIDUCIAIRE LHP - 8 rue Marie Marvingt ZAC Croix Blandin - 51100 REIMS
Commissaire aux Comptes



greffe

[Handwritten signature]

SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 55 000 euros

Siège social : 20 rue du Général Micheler

51100 REIMS

448 542 241 RCS REIMS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'associée de la SAS Champagne Déménagements,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS Champagne Déménagements relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêtés des comptes dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels, concernant les mesures mises en place par la société dans le cadre de l'épidémie de COVID-19.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Nous avons analysé l'antériorité des principaux soldes clients puis leur dénouement sur l'exercice N+1.
- Pour le compte courant avec la holding du groupe, nous nous sommes assurés de sa réciprocité et du correct calcul des intérêts.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au COVID-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

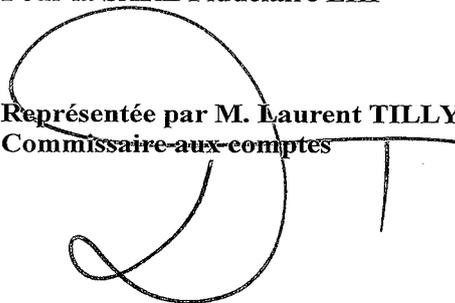
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 19 juin 2020

Pour la SARL Fiduciaire LHP

Représentée par M. Laurent TILLY
Commissaire-aux-comptes



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>	2 872	2 872		
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
<i>Fonds commercial</i>	127 629	13 500	114 129	114 129
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	763	763		
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	254 446	150 460	103 986	48 704
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	127 866	83 564	44 302	44 853
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>	9 001		9 001	9 001
<i>Autres immobilisations financières</i>	7 772		7 772	7 772
ACTIF IMMOBILISE	530 349	251 158	279 191	224 460
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	103 830		103 830	93 538
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	705 291	2 228	703 063	491 794
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	10 003		10 003	58 824
<i>Personnel</i>	12 615		12 615	11 797
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	30 140		30 140	5 619
<i>Autres créances</i>	111 853		111 853	18 985
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	320		320	
<i>Charges constatées d'avance</i>	10 424		10 424	11 358
ACTIF CIRCULANT	984 476	2 228	982 247	691 914
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion - Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 514 825	253 387	1 261 438	916 373

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

5

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	55 000	55 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	5 500	5 500
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	48 509	48 509
<i>Report à nouveau</i>	-35 219	-40 276
Résultat de l'exercice	7 660	5 057
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
CAPITAUX PROPRES	81 451	73 791
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	35 638	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	36 253	35 121
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	71 891	35 121
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	20 547	21 725
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	525 612	277 299
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	221 915	186 909
<i>Personnel</i>	98 266	104 193
<i>Organismes sociaux</i>	55 113	75 729
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	152 706	105 988
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	11 267	13 329
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	317 353	299 239
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	22 670	22 290
<i>Produits constatés d'avance</i>		
DETTES	1 179 987	842 582
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	1 261 438	916 373

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

6

Voir rapport de l'expert comptable



Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	3 209	3 265	-55	-1,69
<i>Production vendue</i>	2 863 672	2 616 962	246 710	9,43
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	1 339	3 411	-2 072	-60,75
<i>Autres produits</i>	40 330	15 664	24 665	157,46
Total	2 908 550	2 639 302	269 248	10,20
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>	208 881	168 443	40 438	24,01
<i>Variation de stock (m.p.)</i>	-10 292	616	-10 908	NS
<i>Autres achats & charges externes</i>	1 318 311	1 195 410	122 900	10,28
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	54 222	48 256	5 966	12,36
<i>Salaires et Traitements</i>	1 053 642	987 834	65 808	6,66
<i>Charges sociales</i>	211 389	179 384	32 005	17,84
<i>Amortissements et provisions</i>	52 391	28 300	24 091	85,13
<i>Autres charges</i>	1 345	25	1 320	NS
Total	2 889 889	2 608 268	281 621	10,80
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 661	31 034	-12 373	-39,87
<i>Produits financiers</i>				
<i>Charges financières</i>	5 387	4 294	1 092	25,44
RESULTAT FINANCIER	-5 387	-4 294	-1 092	25,44
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	13 274	26 739	-13 465	-50,36
<i>Produits exceptionnels</i>	16 947	5	16 942	NS
<i>Charges exceptionnelles</i>	16 981	21 687	-4 706	-21,70
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-34	-21 682	21 648	-99,84
<i>Participation des salariés</i>	1 485		1 485	
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	4 095		4 095	
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 660	5 057	2 603	51,47

Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Depuis l'ouverture du nouvel exercice au 1er janvier 2020, la société a continué de développer son activité. Néanmoins, l'épidémie du Covid-19 et les mesures de confinement mises en œuvre par le Gouvernement le 17 mars 2020 vont inmanquablement impacter l'activité de la société sans qu'il soit possible à ce stade d'en mesurer l'étendue.

En date du 25 mars 2020, une demande d'activité partielle a été acceptée par la DIRECCTE pour 31 salariés allant du 16/3/2020 au 30/06/2020 soit pour un total de 12 672 heures.

Le montant de la participation calculé au titre de l'année 2019 est comptabilisé dans un compte 691 pour un montant de 1 484.63 euros.



FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

10

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 261 438 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 660 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique :
3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

11

Voir rapport de l'expert comptable



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

12

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)



FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page 13

Voir rapport de l'expert comptable



A handwritten signature in black ink, appearing to be "LHP".

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 872			2 872
- Fonds commercial	127 629			127 629
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	763			763
Immobilisations incorporelles	131 263			131 263
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	192 198	92 062	29 814	254 446
- Installations générales, agencements aménagement divers	45 600	11 881		57 481
- Matériel de transport	71 918	870	44 372	28 416
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 257	81		9 338
- Emballages récupérables et divers	32 632			32 632
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	351 605	104 894	74 186	382 312
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 773			16 773
Immobilisations financières	16 773			16 773
ACTIF IMMOBILISE	499 641	104 894	74 186	530 349

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		104 894		104 894
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		104 894		104 894
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		74 186		74 186
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		74 186		74 186

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
<i>Éléments achetés</i>	100 000
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	27 629
Total	127 629

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 872			2 872
- Fonds commercial	13 500			13 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	763			763
Immobilisations incorporelles	17 134			17 134
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	143 494	36 780	29 814	150 460
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 057	10 206		17 264
- Matériel de transport	65 976	2 963	44 372	24 567
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 888	213		9 101
- Emballages récupérables et divers	32 632			32 632
Immobilisations corporelles	258 047	50 162	74 186	234 024
ACTIF IMMOBILISE	275 182	50 162	74 186	251 158

Actif circulant

Stocks

Par exception à la méthode décrite ci avant, les pneumatiques font l'objet d'une évaluation par le fournisseur rapporté au parc roulant incluant le parc en pleine propriété, en crédit bail et en location financière.

Ces éléments ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page

16

Voir rapport de l'expert comptable



[Handwritten signature]

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 897 099 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	9 001		9 001
<i>Autres</i>	7 772		7 772
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	705 291	705 291	
<i>Autres</i>	164 610	164 610	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	10 424	10 424	
Total	897 099	880 326	16 773
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Factures à établir LOT</i>	1 316
<i>FAE Aub</i>	185
<i>Clients factures a établir</i>	127 593
<i>Fae CAD</i>	3 951
<i>Fournisseurs – avoirs à recevoir</i>	9 356
<i>Par 4 tipp 2° semestre</i>	4 416
<i>Produits recevoir</i>	105 412
<i>Remboursement avaries dgt a recevoi</i>	2 025
Total	254 254

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 55 000,00 euros décomposé en 5 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 179 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine	36 253	36 253		
– à plus de 1 an à l'origine	35 638	14 189	21 449	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	20 547	9 893	10 654	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	221 915	221 915		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	317 353	317 353		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	548 282	548 282		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 179 987	1 147 884	32 103	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	42 700			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	7 062			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs fac non parvenues</i>	29 350
<i>FNP SAC</i>	1 683
<i>FNP SAC POUR ARDENNES</i>	67
<i>Fnp Aubeoise</i>	30 000
<i>Fnp Amiens</i>	22 800
<i>Dettes prov. congés payés</i>	32 420
<i>Dettes pro part sal fruit exp</i>	1 485
<i>Dettes provisionnees congés</i>	10 699
<i>Opcas à payer</i>	10 629
<i>Divers – charges à payer</i>	1 192
Total	140 325

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	6 493		
<i>Fournitures de bureau d'avance</i>	3 932		
Total	10 424		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
<i>Pénalités, amendes fiscales et pénales</i>	1 387	
<i>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	15 594	
<i>Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		16 947
TOTAL	16 981	16 947

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CAILLE, 25 Rue Pierre Bourdan 02007 LAON CEDEX.

Le déficit reportable de la société calculé comme si elle était imposée séparément s'élève à 197 420 €.

Les crédits d'impôts remontent à la société mère, les gains d'impôts sur les sociétés sont conservés également par la société mère.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HOLDING CAILLE

Forme : SAS

SIREN : 433951845

Au capital de : 374 000 euros

Adresse du siège social :
25 RUE PIERRE BOURDAN
02000 LAON

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Engagements en matière de pension</i>	29 646
<i>Autres engagements donnés</i>	29 646
Total	29 646
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	



[Handwritten signature]

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 29 646 euros
Les indemnités de fin de carrière pour les chauffeurs sont prises en charge par l'organisme de retraite CARCEPT.



FCN

13 rampe Saint Marcel 02000 LAON

03 23 79 14 27

Page 22

Voir rapport de l'expert comptable



A handwritten signature in black ink, appearing to be "LH".